

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE



2013

Rapport annuel d'activité



DFPC
Direction de la Formation
Professionnelle Continue

État des lieux de l'activité de certification
en Nouvelle-Calédonie suite aux travaux
de la Commission Consultative de la
Certification Professionnelle (C.C.C.P.).

Commission Consultative de la Certification Professionnelle

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2013

TITRE 1|PRESENTATION DE LA CCCP

Lors de la réunion du 22 janvier 2008, le gouvernement a nommé par arrêté les 21 membres de la Commission Consultative de la Certification Professionnelle (CCCP).

Constituée de représentants des employeurs, et des salariés ainsi que des institutions, ils sont nommés pour 5 ans.

Leur rôle est de donner un avis au gouvernement sur chaque demande de création de certification à finalité professionnelle et de veiller à leur actualisation au regard de l'évolution de l'économie et du marché de l'emploi.

La CCCP se réunit autant que de besoin afin d'émettre des avis sur les projets de certifications professionnelles.

Ces projets de diplômes s'inscrivent dans une réponse attendue par l'environnement socio-économique de la Nouvelle-Calédonie ; ils répondent donc aux besoins de secteurs clefs du pays, comme le tourisme, les mines, l'animation sociale, sportive et culturelle ou les télécommunications...

En 2013, le renouvellement des membres de la commission a été réalisé, le premier mandat de cinq années arrivant à échéance.

Partie 1 |Composition de la commission

Les membres de la commission consultative de la certification professionnelle sont nommés par arrêté du gouvernement.

Arrêté n° 2013-2955/GNC du 22 octobre 2013 fixant la composition nominative des membres de la commission consultative de la certification professionnelle

Durant l'année 2013, ont participé aux travaux de la commission les membres suivants :

Représentants des institutions:

- Mme Sylvie ROBINEAU, membre du gouvernement chargé d'animer et de contrôler le secteur de la formation professionnelle, présidente, ou son représentant ;
- Mme Lucie AYAWA YARI, représentante du congrès de la Nouvelle-Calédonie ;
- Mme Maléta QALA, représentante de la province des îles Loyauté ;
- Mme Nadia HEO, représentante de la province Nord ;
- Mme Pascale DONIGUIAN, représentante de la province Sud.

Représentants des employeurs:

	Titulaires	Suppléants
<u>MEDEF-NC</u>	M. Frédéric CANTIN M. Jean-Christophe LANCHON Mme Anne Françoise FLOCH	M. René LAURENT, M. Paul LANIER, Mme Catherine WEHBE,
<u>CGPME-NC</u>	M. Xavier BENOIST Mme Valérie Anne LENOIR M. Joël LEGOFF	Mme Martine LAGNEAU, Mme Monique JANDOT, M. Marie Laurent LEPANSE,
<u>UPA-NC</u>	Mme Myriam MARGARON	M. Jean Louis LAVAL.

Représentants des salariés:

	Titulaires	Suppléants
<u>USOENC</u>	M. Christophe TOGNA	M. Judicaël ESCHENBRENNER,
<u>USTKE</u>	M. Jacques WABETE	M. Jean-Gabriel OFFLAVILLE,
<u>FSFAOFP</u>	M. Lionel WORETH	Melle Sandra GOPE,
<u>UT/CFE/CGC</u>	M. Christophe COULSON	M. Dominique MANATE,
<u>COGETRA</u> <u>/USGCINC</u>	Mme Monique FOUCRIER	M. Philippe DEBIEN,
<u>CGT/FONC</u>	M. Sylvain MEALLET	M. Firmin TRUJILLO,
<u>CSTNC</u>	M. Thierry MAYEREAU	Mme Cécile TAUHIRO.

Représentants es qualité:

- Le directeur du travail et de l'emploi ou son représentant,
- Le vice-recteur ou son représentant,
- Le directeur de l'institut pour le développement des compétences en Nouvelle-Calédonie ou son représentant.

Invité :

- Le haut-commissaire de la République en Nouvelle Calédonie

En fonction de l'ordre du jour de la commission, ont également été invité à participer les directions de la Nouvelle-Calédonie qui sont soit autorité accompagnatrice, soit autorité certificatrice.

Partie 2 |Les rencontres de la commission durant l'année 2013

Les membres de la CCCP ont été convoqués à cinq reprises au cours de l'année 2013 :

- Le 14 mars, reportée au 28 mars 2013 faute de quorum
- Le 12 juin 2013
- Le 11 septembre 2013
- Le 4 décembre 2013

LES DOSSIERS DE CREATION DE CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE PRESENTES :

<i>Intitulé de la certification</i>	<i>Autorité certificatrice</i>	<i>Date de la CCCP</i>	<i>Avis de la CCCP</i>
Diplôme d'Intervenant Artistique et Culturel	Direction de la Culture, de la Citoyenneté et de la Condition Féminine	14 mars 2013 - reportée au 28 mars 2013	Favorable
Diplôme de Métreur Multi Corps d'Etat	Direction de la Formation Professionnelle Continue	12/06/13	Favorable
Diplôme d'Encadrant Technique Pédagogique et Social en Chantier d'Insertion	Direction de la Formation Professionnelle Continue	11/09/13	Favorable
Diplôme de Technicien Réseaux Filaires de Télécommunication	Direction de la Formation Professionnelle Continue	04/12/13	Favorable
Diplôme de Formateur d'Adultes	Direction de la Formation Professionnelle Continue	04/12/13	Favorable

Rapport d'activité 2013 CCCP

Diplôme de Formateur d'Adultes CS Alternance	Direction de la Formation Professionnelle Continue	04/12/13	Favorable
Diplôme de Formateur d'Adultes CS Accompagnement	Direction de la Formation Professionnelle Continue	04/12/13	Favorable

LES DOSSIERS D'ENREGISTREMENT DE CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES AU REPERTOIRE DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES DE NOUVELLE-CALÉDONIE PRÉSENTES :

Intitulé de la certification	Autorité certificatrice	Date de la CCCP	Avis de la CCCP
Titre de Manager Opérationnel	ESSEC	14 mars 2013 - reportée au 28 mars 2013	Refus avec demande de compléments
Manager de Rayon	ECAL	14 mars 2013 - reportée au 28 mars 2013	Refus avec demande de compléments
Certificat de Qualification Professionnelle Employé d'Hébergement Back Office	Branche professionnelle des hôtels, bars, cafés, restaurants et autres établissements similaires	14 mars 2013 - reportée au 28 mars 2013	Favorable enregistrement pour 5 ans
Titre de Manager Opérationnel	ESSEC	12/06/13	Refus car pas compléments demandés
Manager de Rayon	ECAL	12/06/13	Favorable enregistrement pour 3 ans
Certificat Consulaire de Technicien de Maintenance Mécanique	CCI NC	12/06/13	Favorable enregistrement pour 4 ans
Certificat Consulaire de Technicien Maintenance en Electricité et Instrumentation	CCI NC	12/06/13	Favorable enregistrement pour 4 ans
Certificat Consulaire de Styliste Ongulaire	CMA NC	11/09/13	Favorable enregistrement pour 4 ans

LES DOSSIERS DIVERS PRÉSENTES :

- Présentation du bilan d'activité de la commission sur l'année 2012
- Présentation d'un point d'étape des travaux sur les compétences essentielles
- Lancement des travaux du diplôme d'accompagnateur VTT et composition du groupe de travail

- Composition du groupe de travail du diplôme d'assistant dentaire
- Création du Passeport des Compétences Essentielles
- Mise en révision du diplôme d'accompagnateur de proximité

TITRE 2 | LES TRAVAUX DURANT L'ANNEE 2013

Partie 1 | Les certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie en 2013

Dans le courant de l'année 2013, 9 certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie (portées par une Direction de la Nouvelle-Calédonie) ont été créées par arrêté du gouvernement :

Axillaire d'autonomie	Arrêté n°2013-101-GNC du 03.01.2013
Accompagnateur d'autonomie de la personne	Arrêté n°2013-103-GNC du 03.01.2013
Accompagnateur de canyoning	Arrêté n°2013-753-GNC du 26.03.2013
Guide de randonnée palmée subaquatique	Arrêté n°2013-635-GNC du 19.03.2013
Intervenant artistique et culturel	Arrêté n°2013-1297-GNC du 28.05.2013
Installateur en sanitaire et énergies renouvelables	Arrêté n°2013-441-GNC du 19.02.2013
Conducteur de transport routier de personnes	Arrêté n°2013-1339-GNC du 04.06.2013
Métreur multi corps d'état	Arrêté n°2013-2203-GNC du 13.08.2013
Encadrant technique pédagogique et social	Arrêté n°2013-3049-GNC du 29.10.2013

Ainsi, au 31 décembre 2013, 22 certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie (portées par une Direction de la Nouvelle-Calédonie) étaient en vigueur :

Rapport d'activité 2013 CCCP

<i>Autorité certificatrice</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Nombre de diplômés en 2013</i>
Direction de la formation professionnelle continue	Agent de tourisme	Pas de session
Direction de la formation professionnelle continue	Ouvrier aquacole	Pas de session
Service de la marine marchande et des pêches maritimes	Capitaine à bord d'un navire de moins de 10 m	28
Direction des affaires sanitaires et sociales	Accompagnateur de vie	23
Direction des affaires sanitaires et sociales	Aide médico-psychologique	NC
Direction des affaires sanitaires et sociales	Moniteur éducateur	NC
Direction des affaires sanitaires et sociales	Ambulancier	NC
Direction jeunesse et sports	Animateur de proximité	Pas de session
Direction jeunesse et sports	Accompagnateur de sortie pédestre	8
Direction jeunesse et sports	Accompagnateur de sortie équestre	4
Direction jeunesse et sports	Animateur kayak, va'a et disciplines associées	9
Direction jeunesse et sports	Spécialisation wave ski, stand up paddle	Pas de session
Direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres	Conducteur poids lourd de transport et de livraison de marchandises	NC
Direction des affaires sanitaires et sociales	Auxiliaire d'Autonomie	NC
Direction des affaires sanitaires et sociales	Accompagnateur d'Autonomie de la Personne	NC
Direction de la formation professionnelle continue	Installateur en Sanitaires et Energies Renouvelables	Pas de session
Direction jeunesse et sports	Guide de Randonnée Palmée Subaquatique	Pas de session
Direction jeunesse et sports	Accompagnateur de canyoning	Pas de session
Direction de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté	Intervenant Artistique et Culturel	Pas de session
Direction des infrastructures, de la topographie et des transports	Conducteur de Transport Routier de Personnes	Pas de session

terrestres		
Direction de la formation professionnelle continue	Métreur Multi Corps d'Etat	Pas de session
Direction de la formation professionnelle continue	Encadrant Technique Pédagogique et Social en Chantier d'Insertion	Pas de session

NC = Non Communiqué par le certificateur

En 2013, 6 organismes de formation ont été habilités à préparer à des certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie :

Organisme de formation	Certification visée / Autorité certificatrice	Références de l'habilitation
CCI	ASP / DJS	Arrêté n°2013-811/GNC du 02.04.13
IFPSS	AMP / DASS	Arrêté n°2013-1041/GNC du 23.04.13
IFPSS	Auxiliaire d'autonomie / DASS	Arrêté n°2013-1043/GNC du 23.04.13
IFPSS	Accompagnateur d'Autonomie de la Personne / DASS	Arrêté n°2013-1045/GNC du 23.04.13
CFPPA Nord	Accompagnateur d'Autonomie de la Personne / DASS	Arrêté n°2013-1305/GNC du 28.05.13
GIE TPN	ASP / DJS	Arrêté n°2013-2299/GNC du 20.08.13
CFPPA Sud	Ouvrier Aquacole / DFPC	Arrêté n°2013-2793/GNC du 01.10.13
IFAP	Encadrant Technique Pédagogique et Social en Chantier d'Insertion / DFPC	Arrêté n°2013-3553/GNC du 10.12.13

Partie 2 | Le répertoire des certifications professionnelles de Nouvelle-Calédonie en 2013

Le répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC), est une base de données des certifications à finalité professionnelle (diplômes, titres, certificats de qualification) préparées et délivrées en Nouvelle-Calédonie.

Il recense :

- Les certifications créées localement soit par l'institution Nouvelle-Calédonie, soit par des organismes divers (chambres consulaires par exemple),
- Les certifications professionnelles délivrées localement par l'État.
- Les certificats de qualifications professionnels délivrés par les branches professionnelles.

LES ENREGISTREMENTS SUR DEMANDE - 5

- CQP Employé d'hébergement back office – branche HBCR, pour 5 ans
- Certificat consulaire Technicien maintenance mécanique – CCI NC, pour 4 ans
- Certificat consulaire Technicien maintenance en électricité et instrumentation – CCI NC, pour 4 ans
- Manager de rayon – ECAL, pour 3 ans
- Certificat Consulaire de styliste Ongulaire – CMA NC, pour 4 ans

LES ENREGISTREMENTS DE DROIT - 9

- Diplôme d'Auxiliaire d'Autonomie
- Diplôme d'Accompagnateur d'Autonomie de la Personne
- Titre d'Installateur en Sanitaire et Energies Renouvelables
- Diplôme de Guide de Randonnée Palmée Subaquatique
- Diplôme d'Accompagnateur de Canyonisme
- Diplôme d'Intervenant artistique et culturel
- Diplôme de Conducteur de transport routier de personnes
- Diplôme de Métreur multi corps d'état
- Diplôme d'Encadrant technique pédagogique et social

LA FREQUENTATION DU RCP NC

Le répertoire des certifications professionnelles de Nouvelle-Calédonie est accessible au grand public via le site internet www.rcpnc.gouv.nc

Il regroupe au 31 décembre 2013:

- 22 certifications de la Nouvelle-Calédonie
- 176 certifications d'Etat

- 7 CQP de branche
- 4 titres privés

Soit 209 certifications professionnelles.

En 2013, l'ensemble des comptes rendus de la commission consultative de la certification professionnelle ont été mise en ligne dans la rubrique dédiée à cette instance.

Désormais tous les travaux de la C.C.C.P. sont téléchargeables, sur une année d'antériorité.

Au total en 2013, le nombre de connexions s'élèvent à :

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2013	306	493	1298	7729	459.43 Mo
Fév 2013	305	506	1569	7153	459.11 Mo
Mar 2013	333	607	1887	8188	705.28 Mo
Avr 2013	295	448	1932	9697	557.82 Mo
Mai 2013	395	530	2197	7957	702.65 Mo
Juin 2013	328	495	1710	9358	630.98 Mo
Juil 2013	287	485	2105	9608	421.90 Mo
Aoû 2013	255	399	1491	9612	235.16 Mo
Sep 2013	241	380	3410	11519	284.72 Mo
Oct 2013	224	404	1215	7830	304.00 Mo
Nov 2013	258	369	1291	8017	342.03 Mo
Déc 2013	343	676	1586	6203	317.68 Mo
Total	3.570	5.792	21.691	102.871	5.29 Go
Rappel 2012	3.830	6.553	29.421	123.695	4.16 Go
Var 2013/2012	-6,8%	-11,6%			

Légende

Visiteurs différents = nombre d'hôtes (adresse IP) utilisés pour accéder au site (et voir au moins une page); ce chiffre reflète le nombre de personnes physiques différentes ayant un jour visité le site.

Visites = on considère une nouvelle visite pour chaque arrivée d'un visiteur consultant une page et ne s'étant pas connecté dans les dernières 60 minutes.

Pages = nombre de fois qu'une page du site est vue (cumul de tout visiteur, toute visite); (ce compteur diffère des «hits» car il ne comptabilise que les pages html et non les images et autres fichiers).

Hits = nombre de fois qu'une page, image ou fichier du site est vu ou téléchargé par un visiteur.

Bande passante = nombre d'octets téléchargés lors des visites du site.